Docusign Envelope ID: 2C05284E-038B-4E50-96B9-DD9CF1611D62

MSJO

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 10 Rue du Bosquet, Saint Sylvain d'Anjou
49480 VERRIERES EN ANJOU

SIREN 847 713 617 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
Le trente juin,
A dix heures,

Les associés de la Société MSJO, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, divisé en 2 000 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social situé 10 Rue du Bosquet, Saint Sylvain d'Anjou – 49480 VERRIERES EN ANJOU, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Madame Marie JOLIVET, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété,

- Monsieur Sébastien JOLIVET, titulaire de 1999 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des 2000 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sébastien JOLIVET, en sa qualité de gérant de la Société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Paraphe DS
MJ SJ

Docusign Envelope ID: 2C05284E-038B-4E50-96B9-DD9CF1611D62

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après examen des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 9 mars 2020 et faisant apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société et se prononce, par conséquent, pour la poursuite de l'activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Compte tenu de la décision de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital, les associés constatent qu'il n'y a pas lieu de nommer un ou plusieurs liquidateurs. Les associés prennent acte que la Société disposera d'un délai de deux exercices, outre l'exercice en cours, pour porter le montant des capitaux propres au minimum de la moitié du capital social. A défaut, si le capital social est supérieur au seuil fixé par la réglementation, la Société devra réduire son capital pour le ramener à une valeur inférieure ou égale à ce seuil en disposant d'un nouveau délai expirant à la clôture du deuxième exercice suivant celui fixé pour le terme du premier délai de régularisation.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Docusign Envelope ID: 2C05284E-038B-4E50-96B9-DD9CF1611D62

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Madame Marie JOLIVET
Associée

DocuSigned by:
1E9495B75D21404...

Monsieur Sébastien JOLIVET
Gérant Associé

DocuSigned by:
Sébastien JOLIVET
6DE243DDF612409...